

## COMPTE RENDU DE LA TROISIÈME ÉDITION DE LA RÉPUBLIQUE DES MAIRES

**La troisième édition des ateliers de la République des Maires s'est tenue au Havre le vendredi 08 octobre 2021.**

Ce temps productif de travail et d'échanges, conformément à ce qui est fait par l'association depuis trois ans déjà, a été l'occasion d'apporter un regard aussi concret que critique sur la place accordée aux élus locaux en France, et de réfléchir aux évolutions à venir qui feraient sens.

L'élément central de réflexion a été cette année la loi 3DS, en cours d'examen par les parlementaires. Ce projet de loi questionne fortement la marge de manœuvre accordée aux élus de nos territoires. Il semblait intéressant de revenir sur son contenu, sur ses limites et sur les pistes d'amélioration évidentes qui permettront de dépasser le cadre plutôt restreint de ce projet de loi.

Madame la Sénatrice *Colette MÉLOT*, Sénatrice de Seine et Marne, a tout d'abord rappelé les objectifs initiaux de la Loi 3DS (Favoriser la différenciation, accompagner la décentralisation, renforcer la déconcentration et simplifier le fonctionnement des institutions locales) avant de recontextualiser le projet de loi.

Adopté et enrichi par le Sénat au mois de juillet dernier, le projet de loi est en attente de son passage à l'Assemblée Nationale, et nous verrons dès lors si ce qui a été acquis va être préservé ou si des évolutions manifestes vont finalement être abandonnées.

Madame la Sénatrice a fait un point sur des mesures perçues comme intéressantes :

» Sur le plan social, on peut retenir le renforcement du rôle du département en matière d'aides sociales ou encore la création facilitée des CIAS dans les EPCI.

» Sur le logement, il y a davantage de souplesse et de liberté accordées aux maires pour adapter le parc des logements aux objectifs fixés à l'échelle nationale.

» Au niveau de l'aménagement, le texte apporte de la souplesse aux opérations de revitalisation des territoires.

» Concernant le tourisme, la possibilité pour des communes touristiques de retrouver l'exercice ou la compétence de la promotion du tourisme est une évolution à souligner.

**Le texte comporte enfin, au sujet de la gouvernance, plusieurs propositions de simplification, notamment celle qui prévoit le renforcement des échanges de données entre administrations et collectivités territoriales.**

Même si des évolutions sont réelles, elles ne sont pas forcément toutes considérées comme pertinentes ou suffisantes. *Pierre BRETEAU, Maire de Saint-Grégoire, Marie-Hélène THORAVAL, Maire de Romans-sur-Isère* ainsi que l'assemblée présente des élus locaux sont revenus tout d'abord sur quelques limites de cette loi :

En effet, les changements apportés sont considérés comme mesurés. Le projet de loi semble quelque peu déconnecté des préoccupations réelles et beaucoup de communes ne se sentent pas concernées par la loi 3DS.

Contextuellement, c'est une loi qui devait répondre aux enjeux du grand débat, et ça ne semble pas être totalement le cas.

Concrètement, dans deux thématiques, des limites ont été soulevées. Au niveau du logement, une loi spécifique aurait pu être plus efficace pour le logement, avec une meilleure prise en compte des spécificités territoriales. Sur la santé, les élus regrettent le refus du transfert de la médecine scolaire, alors que les départements le réclament.

**Après un examen critique, les intervenants et les élus présents ont pu aborder quelques pistes pour amender, enrichir et dépasser la loi 3DS :**

» Sur le rôle des communes, un véritable droit à l'expérimentation a été demandé, pour libérer la capacité d'innovation en apportant de nouvelles réponses à moindre coût. Les communes doivent être des chefs de file pour simplifier et pour davantage de proximité.

» Concernant le lien avec l'Etat, les élus souhaitent améliorer le partenariat avec les préfets, tout en précisant que 35 000 communes sont des petites communes rurales qui sont trop éloignées des services de l'Etat.

Sur la sécurité, préoccupation majeure des Français, les élus ont souhaité que l'on donne plus de pouvoirs aux polices municipales.

» L'ARS a été au cœur de l'actualité ces derniers mois. Selon les élus, il faut améliorer les liens avec les agences, avec plus d'efficacité dans la collaboration et une meilleure répartition des missions.

» Au sujet de l'aménagement, un vrai travail doit être mené sur les enjeux posés par l'étalement urbain, l'urbanisation et la densification.

Le logement est selon les élus un sujet sur lequel le Préfet peut avoir une marge d'appréciation pour tenir compte d'une différence de situation.

La gouvernance a été un sujet régulièrement abordé : il faut miser sur la proximité, sur la confiance aux territoires et juguler l'inflation normative.

*Christophe BECHU, Maire d'Angers et Président de la République des Maires, a conclu cette troisième édition des ateliers de l'association en insistant sur **la place des élus locaux lors de la campagne présidentielle et du prochain mandat**. Au niveau de la représentation, il faut continuer à créer du lien ensemble, il faut peser dans les débats. Les Maires, tous les Maires, doivent avoir une place singulière dans de nouvelles initiatives, être force de proposition.*

**Cette troisième édition des ateliers de la République des Maires vient enrichir des réflexions qui se poursuivront et se structureront dans les semaines, les mois et les années à venir. L'objectif est bien que la République puisse s'appuyer sur les territoires et leurs représentants, qui détiennent une partie des solutions.**

